**Réunion du Conseil Municipal du 09 octobre 2024**

|  |
| --- |
| Bois sécurité et aménagements divers |

Le conseil municipal s’est réuni le lundi 09 octobre sous la présidence du Maire Madame Mariette Voillot. Christophe Thivet présente un aperçu des destinations des coupes et affouages 2025. Sont concernées les parcelles 1.1 partie, 2.1, 2.2, 3.1 partie, 4.1, 4.2, 9 partie, avec une vente sur pied des arbres de futaies affouagères, par les soins de l’O.N.F. et une délivrance du taillis, houppiers et petites futaies aux affouagistes. Les délais d’exploitation sont les suivants : Abattage du taillis et des petites futaies le 15/04/2026, vidange du taillis et des petites futaies le 15/09/2026, façonnage et vidange des houppiers le 15/09/2027. Faute par les affouagistes d’avoir enlevé tout ou partie de leur lot avant expiration du délai de vidange, ils seront déchus des droits qui s’y rapportent pour l’année en cours. La vente sera poursuivie au profit de la commune sauf si un report de l'exploitation d'une année supplémentaire est accordé à l'affouagiste de manière dérogatoire et exceptionnelle par le conseil municipal. La parcelle 1 sera exploitée en régie. Les bois façonnés seront proposés dans le cadre d’un contrat d’approvisionnement. Les produits seront mis en vente par appel à la concurrence : « 24 m3 de chêne, charme, hêtre et 63 m3 de bois énergie ». Les parcelles 33, 34.2, 35 seront commercialisées suivant le même mode opératoire soit : 237 m3 suivant contrat d’approvisionnement et 44 m3 sur appel d’offre. Après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent les propositions préconisées par l’O.N.F. A la rentrée scolaire 2024-2025 la commune de Leffonds accueille les enfants de primaire et maternelle de la commune de Villiers sur Suize ; il convient donc d’établir une convention financière afin de répartir les frais scolaires liés à l’accueil de ces enfants. Madame le Maire fait lecture du projet de convention au Conseil Municipal. Celui-ci est adopté à l’unanimité. Le Conseil Départemental a répondu à la demande de déviation pour sécuriser la route départementale RD 143 lors de l’abattage des arbres qui sont devenus dangereux sur ce couloir de circulation. L’entreprise Galizzi de Cour- l’Evêque commencera la coupe de Rochevilliers (parcelle 1FC Leffonds) du 21 au 23 octobre. Le nettoyage resté à la charge de la commune de Leffonds est prévu le mercredi 23 octobre. L’association des parents d’élèves du regroupement pédagogique a remis la somme de 3 000€ aux maitresses de l’école pour de futures activités. Cette association dispose également de 1 000€ pour l’installation de panneaux de basket. Les travaux de voiries sur Mormant devraient bientôt débuter. Quant à la modernisation de l’éclairage du village, les travaux qui étaient programmés pour le deuxième semestre devraient intervenir au cours du premier trimestre 2025. Les analyses de boue de la station d’épuration sont conformes. Le conseiller dédié à la surveillance et au bon fonctionnement de la station regrette que régulièrement il y un amalgame de détritus, « lingettes, couches, etc. » qui ne devraient pas figurer dans les bacs de décantation. Il semble que ceux-ci proviennent des aires de stationnement de l’autoroute. Il serait peut-être nécessaire de régler ce problème à la source par filtrage en amont sur les aires de stationnement. Un devis pour sécuriser la cour de l’école côté parc va être demandé pour fermer l’accès.